



Pétitions « Prime carburant »

Compte-rendu de l'audience avec le Directeur le 23/01/23

A la demande des Organisations Syndicales : FO, CGT et Solidaires, les représentants des personnels des organisations précitées ainsi que des délégués des SIP de Juvisy, Corbeil-Essonnes et Yerres ont été reçus lundi 23 janvier afin de remettre au Directeur les pétitions concernant le refus des personnels de subir la charge de travail supplémentaire exigée par la DG au titre du débordement téléphonique «Prime carburant ».

Dès la remise des pétitions, il a été annoncé par le Directeur que le nombre de vacations, initialement prévu de 12, avait été ramené à 4 par la Centrale, en raison des remontés de plusieurs départements (dont la DDFiP91) ainsi que du nombre d'appels moindre que prévu. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette décision. Il a été néanmoins souligné par les OS et les délégués que le débordement n'était qu'une partie du travail occasionné par cette mesure, le traitement des listes d'anomalies et les conséquences des rejets augmenteront la charge des SIP (e-contacts, accueil, téléphone, contentieux...).

De manière plus générale, les difficultés des services qui impactent tant les agents que les encadrants, en raison du manque de personnel, ont été soulignées par les délégués des sites et les représentants des personnels.

Le Directeur nous a précisé que **29,4 suppressions d'emplois étaient demandées par la DG dans les SIP**, mais que la direction de l'Essonne avait décidé de n'en effectuer « que » 18, le différentiel étant réparti entre d'autres services, notamment l'EDR et la Direction. Si nous prenons acte de cette décision, les emplois ont été prélevés dans d'autres services, ce qui n'est certainement pas satisfaisant.

Pour les agents et leurs représentants, les « gains de productivité » présentés par la DG ne sont pas pertinents : GMBI, par exemple, qui doit fonctionner avec l'état civil des contribuables, souvent difficile à établir avec certitude, et non pas avec le n° SPI. De même, si les statistiques semblent indiquer une baisse de fréquentation à l'accueil des services, le ressenti des agents est bien différent. Sur ce sujet, les difficultés liées à l'accueil multi-canal ont été évoquées. Le Directeur nous a fait part de la prise de conscience de cet état de fait et des « réflexions » sur ce sujet par la centrale.

Cette audience a permis également aux OS d'aborder la décision unilatérale de la direction de ne pas valider le pont obligatoire du 19 mai 2023, alors qu'il avait d'ors et déjà été validé par des départements limitrophes (77, 78, etc). Sous réserve de vérification, le Directeur nous a indiqué faire remonter au délégué régional la possibilité d'une harmonisation afin que notre direction puisse également l'accorder, ce que nous demandons.

Les problèmes énergétiques ont également été signalés, avec des températures insuffisantes pour pouvoir travailler, particulièrement le lundi matin : la direction assure avoir pris en charge ce sujet, les chaudières étant démarrées plus tôt le lundi matin.

Nous restons vigilants sur toutes ces questions et réinterviendrons autant que nécessaire !